

5.00 crédits

30.0 h

Q1

Enseignants	Moyson Stéphane ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Ce séminaire explore différentes facettes du métier de fonctionnaire qui sont au cœur des préoccupations organisationnelles des administrations belges (mettre en œuvre de nouveaux outils de management, coordonner les équipes et les projets, piloter le changement, etc.). Il introduit les étudiants aux dynamiques internes à l'administration publique comme système complexe de production. L'approche se veut concrète, en prise avec la réalité du terrain, et forcément interdisciplinaire.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : 1) traiter de manière autonome et rationnelle des problèmes complexes rencontrés par les administrations publiques 2) élaborer des solutions pratiques en vue de moderniser la gestion publique 3) communiquer à propos des problèmes et des solutions avec des responsables publics. Au-delà de l'apprentissage aux modes de gestion, l'étudiant acquiert une image du monde social et professionnel de l'administration publique et le prépare ainsi à la transition vers le monde professionnel qui sera le sien à la sortie de ses études.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les connaissances et les compétences des participant.e.s seront évaluées, d'une part, à partir d'un examen écrit individuel en session et, d'autre part, à partir de la rédaction par groupe d'une fiche-projet.
Méthodes d'enseignement	La partie du séminaire relative à la gestion de projet en secteur public implique la rédaction d'une fiche-projet développée à partir d'interactions avec des acteurs de terrain et du feedback de l'enseignant et/ou d'expert.e.s. La partie du séminaire dévolue à l'examen de problématiques contemporaines en administration publique s'appuie sur des exposés magistraux en séance ponctués d'échanges ainsi que d'éventuelles interactions avec des expert.e.s.
Contenu	Le cours est centré, d'une part, sur les principes et les pratiques de la gestion de projet en secteur public. Par opposition aux opérations du quotidien (par ex. offrir un service public ou réaliser un recrutement), un projet « consiste généralement en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, conforme à des exigences spécifiques, incluant les contraintes de délais, de coûts et de ressources » (Norme ISO 10006-2017). Historiquement, la gestion par projet a répondu à des ambitions industrielles et techniques dans des contextes caractérisés par la limitation des ressources, ainsi que par les risques d'échec (par ex. la construction d'une nouvelle infrastructure ferroviaire). Il s'agit aujourd'hui d'une discipline scientifique à part entière, caractérisée par des connaissances et des pratiques stabilisées, ainsi que par une communauté et des associations professionnelles. Cela dit, on attend de la plupart des cadres d'être à tout le moins familiarisé.e.s avec cette modalité de management organisationnel. C'est particulièrement vrai en secteur public dans lequel, au surplus, la gestion par projet soulève des défis réglementaires, institutionnels, budgétaires, comptables et politiques tout particuliers. Par exemple, elle suppose de faire concourir à la réalisation d'objectifs communs un ensemble des collaborateurs issus de différents départements, remettant alors en question le principe d'organisation hiérarchique sur lequel la plupart des administrations et des organisations publiques continuent de s'appuyer. Ces défis supposent le développement de modèles et de pratiques spécifiques. Le cours examine, d'autre part, un ensemble choisi de problématiques contemporaines auxquelles sont confronté.e.s les gestionnaires des administrations publiques. Le contenu du cours, couvrant les niveaux individuel et organisationnel, est organisé autour de la carrière des agents publics: l'arrivée (par ex. méthodes de recrutement, écoles nationales d'administration publique, le recrutement inclusif, l'intégration des nouvelles recrues, la motivation pour le service public, les taux de rétention ou de rotation etc.); la carrière (par ex. la mobilité, les effets des crises, le management basé sur les performances, la gestion du leadership, les systèmes de travail

	hautement performants ou les compétences susceptibles d'y conduire etc.); la fin de carrière (par ex. les pensions, le futur de la fonction publique etc.).
Faculté ou entité en charge:	PSAD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en administration publique	ADPU2M	5		